



Maçonnerie à pierres sèches

C
A
U
E
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
10 RUE DU THÉÂTRE 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 34 12 37 / F. 04 68 34 80 90 / cauepo@wanadoo.fr

en partenariat avec



► pour les renseignements réglementaires et administratifs, consultez :

DIREN Languedoc-Roussillon
58 avenue Marie de Montpellier - CS 79034
34965 MONTPELLIER Cedex 2
tél : 04 67 15 41 41
diren@languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

Mairies de Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-mer, Cerbère en fonction de la parcelle concernée



règles élémentaires

Organismes à contacter

► pour les renseignements techniques, consultez :

Syndicat des AOC Banyuls et de l'AOC Collioure
Mas Reig
66650 BANYULS-SUR-MER
tél : 04 68 21 45 73
cru.banyuls@wanadoo.fr

GDA du Cru Banyuls
BP 67 - Route des Mas - ZA
66651 BANYULS-SUR-MER Cedex
tél : 04 68 88 12 50
gdacb@wanadoo.fr

CAUE des Pyrénées-orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
cauepo@wanadoo.fr

Chambre d'Agriculture des Pyrénées-orientales
19 avenue de Grande Bretagne
66025 PERPIGNAN CEDEX
tél : 04 68 35 74 00
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Annexe 2

Sites classés
des vignobles de
la Côte Vermeille

guide pratique et de
recommandations

La maçonnerie à pierres sèches utilise les matériaux issus du dérochement et/ou de l'épierrement de la parcelle, généralement laissés à l'état brut ou sommairement ébauchés à l'aide du *martell de paret* (voir fiche Annexe 3 : *Maçonnerie à pierres sèches - outils*). Elle nécessite un ajustage minutieux et un emboîtement précis des pierres. Certaines règles élémentaires doivent être respectées pour assurer une bonne mise en oeuvre :

Lexique

fruit

Légère inclinaison donnée aux parements d'un mur, de façon à ce que celui-ci présente une épaisseur décroissante de la base au sommet.

lit de carrière (ou lit d'une pierre)

Sens naturel de la sédimentation des pierres, pas toujours horizontal.



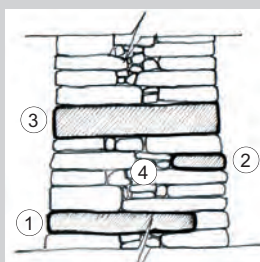
joints croisés

imbrication verticale des pierres d'une assise sur l'autre.

coups de sabre (ou joints non croisés)



superposition de plusieurs pierres plates sans croisement d'une assise sur l'autre : les joints verticaux presque alignés sont visibles dans le parement du mur.



Fondations

► Sur la roche-mère :

Lorsque le sol rocheux affleure, après qu'il soit dégagé et assaini, il constitue la première assise du mur à maçonnerie à pierres sèches.

► Sur sol meuble (terre ou cailloutis) :

Lorsque la roche-mère se situe à une profondeur trop importante (assez rare, car la profondeur des sols sur le territoire des Crus Banyuls et Collioure est relativement faible) pour qu'on y fonde le mur, on réalise une semelle de fondation.

Corps du mur

► fruit du parement

Afin de renforcer l'équilibre et la solidité du mur, on veille à ce que celui-ci ne soit pas strictement vertical mais d'épaisseur décroissante de la base au sommet. Pour ce faire, les pierres de chaque assise sont légèrement inclinées vers l'intérieur de la maçonnerie. Pour les murettes, cette inclinaison vers l'amont est primordiale car elles doivent résister à une poussée latérale importante (voir fiche 6-2).

► pose des pierres dans le sens du lit de carrière

► **édification d'assises horizontales autant que le matériau le permet**

► **ajustage serré des pierres de façon à obtenir des joints réduits au minimum.**

Chaque pierre doit être bien calée avec les autres afin d'éviter qu'elle ne soit mobile et instable.

► **remplissage des interstices entre pierres par des éclats de calage ou de la terre.**

► **imbrication verticale des pierres de façon à obtenir des joints croisés.**

Il faut veiller à ce que chaque pierre soit "à cheval" sur celles de l'assise inférieure. Les dispositions dites "en pile d'assiettes" ou "coup de sabre" sont à proscrire.

► **enchevêtrement transversal des pierres (utilisation de boutisses et de boutisses parpaignes)**

Couronnement - Chaînage horizontal

Un couronnement réalisé au moyen de grosses pierres est nécessaire pour la stabilité des murs de soutènement et des murs qui ne recevront pas de couverture, soumis à l'érosion et/ou au passage des hommes et des animaux.

boutisse (1)

Pierre dont la longueur se trouve dans l'épaisseur du mur et dont un des bouts est en parement

panneresse (2)

Pierre placée dans la maçonnerie avec sa longueur en parement

boutisse parpaigne (ou boutisse traversante) (3)

Pierre placée en boutisse dans toute la largeur du mur et présentant ses deux bouts en parement

blocage (4)

remplissage grossier entre deux parements